

Ecrit par le 6 février 2026

Maires de Vaucluse : « Notre crédibilité est contestée »



Avec 122 exposants, le salon des maires de Vaucluse 2025 affiche une fréquentation record. A cette occasion, le parc des expositions a aussi abrité la traditionnelle assemblée générales de l'Association des maires de Vaucluse. Entre incertitudes budgétaires liées à un contexte national hors-sol, réglementations de plus en plus ubuesques et pression grandissante de leurs administrés, les maires de Vaucluse entendent faire face malgré tout. Conscients d'être les premiers gardiens de la République.

« A l'heure où la question médiatique est de savoir s'il faut maintenir l'alcool à la buvette de l'Assemblée Nationale, nous demandons avec force une prise de conscience sur la situation de nos collectivités, priorise [Pierre Gonzalvez](#), président de l'[AMV](#) (Association des maires de Vaucluse) lors de l'assemblée générale 2025 qui vient de se tenir au parc des expositions d'Avignon dans le cadre [du Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics 2025 de Vaucluse](#). »

« Le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Ecrit par le 6 février 2026

Très offensif, celui qui est aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue poursuit : « Oui, localement nos parlementaires mesurent les difficultés rencontrées, les injonctions contradictoires, les objectifs inatteignables fixés à nos mairies. Oui, les services de l'Etat tentent de concilier au mieux la doxa nationale avec la situation réelle du territoire. Mais disons-le, le bon sens semble avoir quitté le système normatif. Pire, le système créé les conditions de son propre verrouillage, de son asphyxie. Individuellement, tout élu quel que soit son mandat, fait le même constat. Mais collectivement, l'inertie, le manque de courage, parfois même la démagogie président aux choix politiques. Face à cela, les maires se posent des questions personnelles sur la suite de leur engagement. Nos concitoyens qui deviennent de plus en plus exigeants, les réseaux sociaux devenus comptoir de café où le moindre pleutre a une audience, des médias nationaux et quelques fois régionaux et locaux préférant la sensation du fait divers aux sujets de réussite et d'espoir. Et pourtant, nous avons encore la flamme et portons l'ambition avec d'autres d'améliorer les choses. »



De gauche à droite : le sénateur Jean-Baptiste Blanc, Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Bénédicte Martin de la Région Sud, Joël Balandraud, vice-président de l'AMF, Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse et le sénateur Lucien Stanzione lors de l'inauguration du salon. Crédit : Echo du mardi

« Vous êtes les premiers visages de la République. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« Vous êtes les premiers visages de la République, les piliers de la cohésion dans nos territoires », rappelle [Christian Mounier](#), vice-président du conseil départemental de Vaucluse, venu pour représenter sa présidente, Dominique Santoni, qui participait aux assises des départements de France 2025 se déroulant à Albi en même temps que le salon.

Ecrit par le 6 février 2026

Aussi maire de Cheval Blanc, Christian Mounier a également tenu à rappeler en s'adressant aux élus présents : « qu'être maire, aujourd'hui, c'est être, chaque jour, au contact direct des habitants, au cœur de leurs attentes, leurs difficultés, et aussi de leurs espoirs. Permettez-moi donc de saluer votre inlassable engagement au service des Vauclusiens. Merci pour votre dévouement, pour votre persévérance, et pour votre sens du service public souvent exercé dans des conditions difficiles. »

Priorité à la santé mentale

En marge de cette assemblée générale 2025 des maires de Vaucluse, le président de la AMV a tenu à rappeler que le sujet de la santé mentale préoccupe fortement les élus du département.

« La santé mentale doit être une priorité pour notre pays », affirme Pierre Gonzalvez qui indique également « l'incompréhension des maires face au manque d'informations sur les suites d'une hospitalisation d'office. Nous sommes confrontés à des cas d'individus qui connaissent des troubles psychiatriques dont le suivi médical dépend souvent de leur propre volonté. L'accompagnement psychologique de l'enfant, la prise en charge de l'ado, permet de limiter le développement de pathologies psychiatriques problématiques. Les moyens nécessaires doivent impérativement être mobilisés. »

« Il a été acté que l'ARS informerait les maires des suites d'un certain nombre d'événements comme la non-confirmation d'une hospitalisation d'office ou, au contraire, la réintégration en hospitalisation complète », annonce le préfet de Vaucluse qui souhaite une transparence respectueuse du secret médical.

« On est train de fabriquer des collectivités pauvres. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« L'incertitude est totale, réagit [Joël Balandraud](#), vice-président de l'AMF (Association des maires de France) et maire d'Evron en Mayenne. Dans ce bazar-là, ce sont les maires qui font le lien pour rassurer nos habitants. On l'a fait lors de la crise du Covid ou pendant celle des Gilets jaunes. On a su alors faire appel aux corps intermédiaires que l'on s'était un peu empressé d'oublier. »

« L'actualité, c'est aussi le budget, insiste le vice-président de l'AMF. La confiance permet d'agir et c'est ce que nous demandons aujourd'hui au gouvernement. Pourtant, il y a des éléments de défiance majeur comme la suppression de la taxe d'habitation qui constitue le péché originel pour l'ensemble des élus locaux toutes couleurs politiques confondues. Au moins, nos habitants savaient où leurs impôts allés. »

« Nous n'avons plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. »

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

Dénonçant l'usine à gaz mis en place par les gouvernements successifs, Joël Balandraud constate surtout que l'on a cassé les dynamiques d'investissement des collectivités locales : « Désormais, nous n'avons

Ecrit par le 6 février 2026

plus intérêt à accueillir de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises dans nos communes. Avant vous pouviez dire, cette entreprise entraîne quelques nuisances mais elle paye mon ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), elle paye mon éducateur sportif, elle paye mon accueil à la mairie... Aujourd'hui, vous avez tout intérêt à ce que cela se fasse chez votre voisin. Si les élus locaux ne sont plus porteurs de cette dynamique économique, qui le sera ? Qui va défendre les équipements industriels majeurs sur le territoire quand on veut l'industrialiser à nouveau ? Nous sommes au bout d'un système qui n'a plus de sens. On est en train de fabriquer des collectivités pauvres. Ces dernières sont pourtant la source d'investissement majeure sur le territoire avec des projets actionnés par les communes, aidés par les départements, les régions et l'État. Mais l'impulsion, elle, est locale. Elle est faite par les élus locaux et dans un système de défiance et de non-confiance, nous n'irons plus. Cela va tout bloquer. »

« Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. »

Christian Mounier, vice-président du conseil départemental de Vaucluse

« C'est pour cela que malgré l'instabilité gouvernementale, vous avez toujours pu compter sur le soutien du Département », précise Christian Mounier en s'adressant aux nombreux maires présents lors de cette AG.

Et le vice-président du Conseil départemental de Vaucluse d'enfoncer le clou : « Notre département est très peu endetté, alors que notre pays l'est beaucoup plus. Cette politique de bonne gestion financière nous permet ainsi de continuer à investir facilement, à un rythme soutenu, soit plus de 120M€ par an jusqu'en 2028. Sur la période de 2023 à 2025, nous avons consacré 28,4M€ à la contractualisation et à l'investissement des communes. Pour la période de 2026 à 2029, nous allons sanctuariser ce montant de 28,4M€ au profit des projets des 151 communes de département car nous souhaitons maintenir un important niveau d'investissement partout dans notre département afin de soutenir notre économie, nos entreprises et notre secteur du BTP. Investir, c'est le fil rouge de notre mandat. »

Vaucluse ingénierie plébiscité

Afin de souligner le soutien du Département aux communes de Vaucluse, Christian Mounier, vice-président du Conseil départemental a rappelé que l'appui n'est pas seulement financier mais aussi technique.

« Depuis l'année dernière, nous avons transformé [Vaucluse ingénierie](#) en agence technique départementale. Vous êtes très nombreux à nous avoir exprimé votre satisfaction et votre confiance en bénéficiant d'un tel outil qui vous permet de boucler un plan de financement, réaliser des études et rechercher les bons interlocuteurs. »

Au total, 101 communes et 3 intercommunalités ont adhéré à cet outil d'accompagnement des projets du Département de Vaucluse. Depuis, 63 projets de voiries ont été suivis et 90 projets d'aménagement sont aussi traités. « Les maires se sont très bien appropriés Vaucluse ingénierie, se félicite Christian Mounier. Ce bilan très positif démontre que le besoin est grand pour nos communes, notamment les petites. »

Ecrit par le 6 février 2026

« La Région est une collectivité de terrain. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Même volonté d'afficher son soutien aux maires locaux pour la Région Sud. « La Région est à vos côtés, martèle Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir. Elle se veut un partenaire des territoires par ses compétences de plein exercice, que sont notamment les lycées et les transports régionaux. La région est présente tous les jours temps dans vos communes dans ce département. Mais ce qui fait aujourd'hui la marque de fabrique de la Région Sud, c'est la volonté politique de proximité de son président Renaud Muselier. Pour lui, ce n'est pas une institution lointaine 'tanquée' entre le Vieux port et la Joliette, mais une collectivité de terrain dont la mission est d'aller dans chaque coin de nos départements. D'y faire ruisseler l'action régionale dans chaque ville, dans chaque village afin d'impacter positivement la vie de nos concitoyens. Voilà ce que font les territoires et les élus locaux, ces élus qui sont trop souvent à portée de 'baffe' mais qui sont là quand il n'y a plus personne. »

« Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

« Dans un contexte d'instabilité politique, de posture indigne, de prétendue élite qui se délite, les territoires doivent être des pôles de stabilité, annonce l'élue vauclusienne à la région qui a aussi mis en avant les enjeux de l'eau et de l'agriculture lors de son intervention. Régions, départements, blocs communales, nous sommes la colonne vertébrale de ce pays. Celle qui tient la barre, à commencer par la barre budgétaire. Celle qui se substitue aux défaillances et à l'impéritie de ceux qui nous gouvernent. Celle qui rassure aussi. Cela implique, et c'est le cas dans ce département, une solidarité forte entre nos collectivités pour agir ensemble et pour assurer cette stabilité dont nos concitoyens, nos entreprises, nos forces de sécurité, nos secours et nos agriculteurs ont tant besoin. L'exercice est pourtant difficile. Bien sûr, la Région est appelée comme toutes les collectivités à se serrer la ceinture. Mais elle le fait en s'efforçant de maintenir une capacité d'intervention auprès des communes rurales et des communes moyennes qui portent aussi des fortes charges de centralité. Elle essaie de répartir équitablement ses aides. En Vaucluse, 483 projets communaux ont été soutenus depuis 2016 par la région, pour un total de 35M€. C'est une somme injectée dans l'économie vauclusienne et dans la vie des communes qui investissent pour leurs administrées. La région, ce sont aussi 126M€ qui ont été contractualisés depuis 10 ans avec les intercommunalités vauclusiennes, dont 73M€ déjà votés. »

« Je me demande quelle mouche a piqué le législateur. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Ecrit par le 6 février 2026

« Nous sommes dans un contexte des plus tendus en ce qui concerne la question des finances locales, confirme le président de l'AMV. Nous savons que la recherche de co-financements pour les projets ne sera pas des plus simples. L'incertitude demeure sur le montant des fonds d'Etat, Fond vert, DSIL... De plus, nos budgets sont tributaires d'éléments extérieurs. Le ralentissement immobilier génère deux conséquences : la baisse des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) avec la difficulté de programmer le montant dans les préparations budgétaires ainsi que la perception de la Taxe d'aménagement. »



Dans les allées du salon. Crédit : Echo du mardi

Ecrit par le 6 février 2026



L'AMV sur le stand de Veolia. Crédit : Echo du mardi

« Sur cette Taxe d'aménagement, je me demande quelle mouche a piqué le législateur en 2021, s'interroge Pierre Gonzalvez. Cette réforme, issue de la loi de Finances 2021, entrée en vigueur le 1er septembre 2022, a profondément modifié les modalités de perception de cette taxe. Désormais, cette elle n'est plus exigible à la délivrance du permis de construire, mais uniquement après l'achèvement des travaux, sur déclaration du particulier. J'ai demandé aux maires du département de renseigner la situation de leur commune. 110 communes ont répondu sur les 149 adhérentes à notre association. En 2022, pour ces 110 communes : 2 917 permis délivrés, 8M€ de taxes d'Aménagement, en 2024, 2 427 permis pour 4,77M€ de TA. Jusqu'à octobre 2025 : 1 588 permis et 1,45M€ de TA. Le manque à gagner est grand pour nous. Il faut impérativement revenir sur cette loi. »

Vers une 'cabanisation' du Vaucluse ?

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, a tenu à alerter sur la multiplication des infractions d'urbanisme dans le département. « Nous sommes confrontés à des dérives, à la cabanisation dans nos campagnes, à la sédentarisation de gens du voyage sur des terrains agricoles, à des extensions voir des constructions de maisons sans permis. Nous procémons aux constatations et dressons les PV d'infractions aux règles d'urbanisme. »

L'élu regrette pourtant la non-avancée des sanctions qu'il explique notamment par le manque de moyens de la justice : « Le tribunal d'Avignon n'a que 4 audiences d'un jour par an au cours desquelles sont jugées les infractions d'urbanisme. En 2025, il n'y en a que 3. L'ordre du jour est déjà bloqué jusqu'en fin

Ecrit par le 6 février 2026

2027. Les petites et moyennes infractions sont ainsi, peu voire pas, appelées à une audience... »
 « Notre crédibilité sur les territoires est malmenée, poursuit-il. Pire que cela, elle est contestée par ceux qui devraient suivre les règles. Si une personne demande la pause d'un climatiseur dans une rue de l'Isle-sur-la-Sorgue, je dis non. Si la personne ne demande pas, je ne peux pas lui faire enlever ! »

« On ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Evoquant aussi les questions de sécurité, le président des maires de Vaucluse dresse un constat sévère : « le narcotrafic se propage dans nos plus petits villages. La société est tendue, plus violente, plus individualiste. »

« C'est un sujet majeur pour nos administrés, insiste-il. Des réponses fermes sont attendues et on ne peut pas concevoir de liberté individuelle si la sécurité n'est pas établie. Dans les quartiers populaires, aux abords des épiceries de nuit, dans nos centres-villes... Partout, les gens doivent pouvoir vivre paisiblement. Plus d'excuses, plus de compromis, plus de tolérance, voilà ce que souhaitent les élus de proximité que nous sommes. »

« La République doit être partout chez elle. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

« Effectivement, l'emprise du narcotrafic dans ce département est un sujet majeur, confirme [Thierry Suquet](#), Préfet de Vaucluse. Il se joue des limites administratives qui sont les nôtres. Il descend des villes vers les campagnes. Aujourd'hui, aucun territoire ne peut se prétendre immuniser face à ce problème. Dans certains quartiers, on a une emprise qui est extrêmement forte avec des habitants qui vivent réellement sous la coupe d'un nouveau modèle socio-économique dans lequel les dealers prétendent organiser la solidarité et le soutien aux résidents. C'est évidemment une grossière supercherie parce que in fine, tout cela est toujours fondé sur une violence réelle, sur la terreur, sur l'Omerta. En réalité, ils imposent une prise en otage des habitants du quartier et contraignent à une forme de complicité avec le trafic. Cette situation est inacceptable. Il ne faut pas laisser le terrain libre. La République doit être partout chez elle et son premier représentant c'est le maire. »

Rappelant qu'en termes de sécurité, il avait fait de la lutte contre les narcotrafics, mais aussi contre les violences intrafamiliales et les cambriolages, sa priorité dans le Vaucluse explique le Préfet : « Nous avons multiplié les opérations. Nous prononçons des interdictions de paraître face aux dealers, face aux guetteurs et face à tous ceux qui s'associent au trafic. Dans ce cadre, nous avons procédé à 17 interdictions visant les trafiquants et les guetteurs qui leur interdisent de revenir sur les points de deal. On a déjà trois interpellations à la suite de réapparitions sur le terrain et une présentation devant les juges. Par ailleurs, il est inacceptable que des individus liés au narcotrafic bénéficient de la solidarité nationale, par exemple en occupant des logements sociaux. Depuis le début de l'année, on a six

Ecrit par le 6 février 2026

occupants de logements sociaux qui ont été expulsés en raison de leurs liens avec le narcotrafic. On a 7 dossiers en cours. Enfin, nous agissons contre les commerces qui servent à la couverture du narcotrafic. On a fermé deux épiceries pour des liens directs avec le narcotrafic. On en a fermé 71 en 2025, contre 51 l'année précédente, pour trouble à l'ordre public. »

Dans la foulée, le préfet a invité les maires à prendre contact avec ses services : « Que ce soit les interdictions de paraître, les expulsions de logements locatifs pour liens avec le narcotrafic, les fermetures de commerces, nous agissons sur la base des renseignements que vous nous fournissez qui sont exploités par les services en toute confidentialité et qui permettent d'intervenir avec la police administrative sans négliger le côté judiciaire qui va permettre de s'attaquer aux trafics. »

« Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. »

Thierry Suquet, Préfet de Vaucluse.

Par ailleurs, Thierry Suquet, qui s'est réjouie d'enfin pouvoir assister à sa première AG des maires de Vaucluse (l'an dernier il avait obligé de se rendre en urgence à Paris à une réunion de tous les préfets avec le ministre de l'intérieur d'alors), a aussi souligné l'importance du logement.

« Le logement, c'est un défi. C'est bien de créer des emplois mais si on ne propose pas de logement aux salariés... Si on veut rester attractif, il faut qu'on soit capable de loger nos enfants et nos salariés. Notamment du logement social qui est d'abord destiné aux salariés de nos entreprises et à nos enfants qui, aujourd'hui, sont au collège, au lycée et à l'université. Pour relever ce défi, j'invite évidemment le Grand Delta habitat, comme les autres organismes de logement social, à mettre en œuvre ce dont on a besoin aujourd'hui, c'est-à-dire du logement social adapté dans les petites communes et dans les communes rurales qui répondent à des besoins locaux en négociant les conditions d'entrée des locataires pour répondre aux besoins des collectivités. A faire de la démolition et de la reconstruction dans les grands quartiers populaires où l'on a besoin de faire de la mixité sociale. »

Agrivoltaïque : ne pas servir de l'agriculture comme prétexte

« Un projet agrivoltaïque, c'est un projet qui est porté par un exploitant agricole qui a pour objectif de développer l'agriculture vauclusienne. Ce n'est pas un projet qui est porté par une entreprise énergétique qui se sert de l'agriculture comme prétexte », prévient Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse. Même si la tendance est à l'accélération des projets photovoltaïque, « ce développement ne doit pas se faire sans conditions, poursuit le 1^{er} représentant de l'Etat dans le département. Cet essor ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. L'Etat sera opposé à tout projet qui consommerait des terres agricoles ou des espaces naturels. Il faut prioriser les espaces déjà artificialisés. Nous pouvons le faire ensemble en utilisant les pouvoirs d'adaptation et de dérogation du Préfet. Pour cela, nous avons notamment mis en place un guichet unique à la DDT (Direction départementale des territoires) de Vaucluse. »

« Nous croulons sous poids de la norme. »

Ecrit par le 6 février 2026

Joël Balandraud, vice-président de l'AMF

« Nous croulons aussi sous poids de la norme, se plaint par ailleurs Joël Balandraud, vice-président de l'AMF. Aujourd'hui, la norme coûte très, très cher. Un nouveau bâtiment administratif en 2025 c'est un surcoût terrible en matière d'investissements. Autre exemple, quand je restaure un statuaire dans une église, en fonction de l'ABF (Architecte des bâtiments de France) sur lequel vous tombez, qui pourtant applique exactement les mêmes textes, vous pouvez avoir un rapport de coûts de 1 à 3. Et là, je parle d'une restauration de statuaire comprise entre 5 000€ à 15 000€. Mais quand il s'agit de millions d'euros... Nous sommes accablés de décrets et de règlements supplémentaires qui renforcent tous ces tracas administratifs surtransposés par des hauts fonctionnaires qui interprètent la règle. Dans les mêmes administrations départementales ou régionales les doctrines ne sont pas constantes. Le poids de la norme est relativisé. Nous avons un grand espoir, c'est qu'un jour le préfet de département prenne tout cela sous sa coupe et fasse le tri de l'interprétation des textes par les uns et par les autres. Nous voulons plus de pouvoir local au préfet et aux élus locaux. Plus de confiance envers le local pour les administrations d'État, pour les communes et pour les maires. Cette demande de liberté est forte. Nous avons besoin de confiance pour se réengager. »

« Conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. »

Pierre Gonzalvez

Garder le cap et tenir la barre

Enfin, alors qu'une partie des maires vauclusiens présents ne sera pas là l'année prochaine après les élections municipales de mars 2026, le président de l'AMV a émis en conclusion son souhait « que cette assemblée soit composée l'an prochain, d'élus dévoués, serviteurs de leur territoire, qui aiment le Vaucluse. Car face à l'adversité, je sais aussi que nombre d'entre vous conservez la foi et continuez d'être engagé chaque jour. Que malgré les difficultés, l'amour de vos territoires, des acteurs qui les animent et les font vivre, vous encouragent à poursuivre. Je veux donc vous remercier sincèrement pour avoir su garder le cap et tenir la barre. »

Laurent Garcia

Ecrit par le 6 février 2026



Les élus disparus

Lors de cette AG, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux, a tenu à rendre hommage aux 24 élus vauclusiens décédés récemment. Après une minute de silence en leur honneur (voir photo ci-dessus), il les a tous cité :

- **Francis Matheron**, maire de juin 1995 à mars 2001 de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Francis Farge**, élu en mars 1983, conseiller municipal puis maire de **Lioux** de 1985 à 2024, soit durant 39 ans.
- **Claudine Ghio**, ancienne conseillère municipale de **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Claude Pagès**, conseiller municipal dès 1989, puis adjoint au maire et maire de **Méthamis** de 2008 à 2020.
- **Gérard Sautel**, maire de **Visan** de 1989 à 2008.
- **Guy Aubert**, adjoint au maire de **Viens** de 2001 à 2014.
- **André Lambert**, adjoint au maire de **Violès** 1983 à 99, puis maire de 1989 à 1995.
- **Claude Cornutello**, adjointe au maire de **Saint-Didier**.
- **Roger Fenouil**, maire de **Rustrel** de 2008 à 2014.
- **Paul Pessemesse**, maire de **Sivergues** de 2001 à 2004.
- **Guy Morel**, maire de **Sérignan-du-Comtat**, de 1989 à 2001 et premier président de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence, de 1992 à 2001.
- **Jean-Raymond Peyre**, adjoint au maire de **Mérindol** de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.
- **Liliane Chambarlhac**, adjoint au maire de **Châteauneuf-de-Gadagne**.

Ecrit par le 6 février 2026

- **Henri Copier**, adjoint au maire de **Violès** de 2008 à 2020 et conseiller municipal de 2001 à 2025.
- **Jean-Claude Begnis**, élu sous le mandat d'André Rey, de 1995 à 2001, puis sous le mandat de Michel Bayet et d'Anne-Marie Bardet, de 2008 à 2020. Il exerça les fonctions d'adjoint au maire de **Sarrians** durant son dernier mandat de 2014 à 2020.
- **Daniel Serra**, adjoint au maire d'**Aubignan** de 1983 à 2020.
- **Joseph Devaux**, premier adjoint au maire de **Sivergues** depuis 2008.
- **Claude Bergé-Laval**, maire de **Beaumont-de-Pertuis** de 1983 à 2014.
- **Henri Girard**, maire de **La Roque-Alric** de 1971 à 2008, c'est-à-dire durant 37 années, après avoir exercé un mandat de conseiller municipal de 1985 à 1971.
- **Mathieu Pellegrin**, conseiller municipal à **Saint-Martin-de-Castillon**.
- **Gilbert Guigue**, conseiller municipal de 1971 à 1983, et adjoint au maire de **Violès** de 1983 à 2001.
- **Jérôme Casalis**, premier adjoint au maire de **Caumont-sur-Durance** de 1995 à 2008 puis premier adjoint au maire de **Bonnieux** de 2008 à 2014 avant de devenir conseiller municipal jusqu'en 2025.
- **Maurice Giro**, maire honoraire de **Cavaillon**. Il a été conseiller général de 1988 à 2002, et maire de Cavaillon de 1992 à 2008. Également député de la deuxième circonscription de Vaucluse de 2002 à 2007.
- **Gaby Bézert**, maire honoraire de **Venasque**, adjoint de 1971 à 1980, et maire pendant 40 ans, de 1980 à 2020.

« Une pensée à chacun de ces serviteurs de la République », a rappelé Christian Gros avant de souhaiter la bienvenue à Bernard Le Dily, élu maire de Mormoiron en fin d'année dernière et 2024, et Joseph Saura, réélu maire d'Uchaux suite à l'élection municipale partielle de décembre dernier. Ce dernier ayant déjà été maire de 2008 à 2020.

25 ans de passion provençale : la Région Sud célèbre ses racines au Mas Saint-Paul

Ecrit par le 6 février 2026



Ce samedi 4 octobre, [Renaud Muselier](#), Président de la Région Sud, a célébré deux anniversaires forts en symbole : les 25 ans du Collectif Provence et les 5 ans de l'[Observatoire de la langue et de la culture provençales](#). Une journée placée sous le signe de l'identité, de la transmission et de la fierté régionale, soutenue par un engagement financier fort de la Région.

[Au Mas Saint-Paul, à Cheval-Blanc](#), les cigales ne chantaient peut-être plus, mais les cœurs, eux, vibraient aux sons et aux mots de la Provence. Pour les 25 ans du [Collectif Provence](#) et les 5 ans de l'Observatoire de la langue et de la culture provençales, plusieurs figures politiques se sont réunies autour de Renaud Muselier, dont Jean-Pierre Richard, président du Collectif, et Christian Mounier, maire de [Cheval-Blanc](#). Le temps fort de cette journée ? La bénédiction en provençal du Mas et une visite de l'exposition rétrospective, retracant un quart de siècle d'actions pour la langue et les traditions locales.

Un soutien régional fort et durable

Chaque année, la Région Sud apporte un soutien de 150 000€ au Collectif Provence pour ses missions essentielles : transmission, recherche et animation culturelle. Ce n'est pas tout : la Région a aussi investi 496 000€ dans l'ouverture de l'Observatoire, véritable maison commune dédiée à la langue et à la culture provençales. Pour Renaud Muselier, ce soutien n'est pas un simple geste patrimonial, mais un acte

Ecrit par le 6 février 2026

politique et identitaire fort :

« *La langue et la culture provençales, c'est bien plus qu'un patrimoine : c'est une identité vivante, vibrante qui nous relie à l'histoire longue de notre région.* »

Des dispositifs concrets pour faire vivre les traditions

La Région ne s'arrête pas là. Dans le cadre de sa politique culturelle, elle soutient chaque année une centaine d'acteurs investis dans la préservation des langues et traditions. Trois dispositifs structurent cette action : Lieux de conservation : création ou rénovation d'espaces dédiés aux traditions régionales ; Valorisation des traditions : soutien aux projets culturels et manifestations valorisant les savoir-faire et les pratiques locales ; Langues régionales : actions d'initiation, d'apprentissage et de diffusion.

61,7 millions d'euros en 2025 pour la culture régionale

L'investissement de la Région en matière culturelle atteint 61,7M€ pour 2025, avec des priorités claires : Valoriser les traditions et l'identité régionale ; Soutenir les industries culturelles (cinéma, édition) ; Restaurer le patrimoine et Développer l'éducation artistique.

Une Provence bien vivante

Avec des lieux comme le Mas Saint-Paul, des structures comme le Collectif Provence, et un soutien régional affirmé, la culture provençale n'est pas une carte postale figée, mais un héritage vivant et en mouvement. Et cette journée de célébration n'était qu'une étape : la transmission continue.

Que faire des anciennes gravières ?

Ecrit par le 6 février 2026



En France, chaque année, le secteur du BTP a besoin d'environ 400 millions de tonnes de granulats (sables et graviers). Ils sont à 75 % extraits de carrières, de rivières et de la mer. Une rivière comme la Durance offre une ressource importante pour les entreprises locales. Entre le barrage de Serre-Ponçon et Avignon, une bonne dizaine de carrières y sont installées. Mais que faire de ces sites lorsque l'exploitation en a cessé ?

L'extraction de granulats depuis le lit des rivières n'est plus autorisée depuis le début des années 90. Les carriers ont dû trouver des terrasses alluviales situées à proximité des cours d'eau. Mais en creusant pour extraire les granulats, l'eau des nappes phréatiques remonte naturellement et transforme ses carrières en plans d'eau. Si l'eau est une ressource essentielle à la vie et qu'elle est une force d'attraction naturelle pour l'homme, le devenir des gravières, après l'arrêt de leur exploitation, est loin d'être une « fin de carrière » paisible.

Ecrit par le 6 février 2026



Christian Mounier, Maire de Cheval-Blanc

Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état en quittant les lieux

Appartenant la plus part du temps au domaine public, ces gravières sont souvent récupérées par des collectivités qui en sont propriétaires et/ou en assurent la gestion. Ce qui est le cas, par exemple, du lac de Peyrolles géré la métropole Aix Marseille Provence, ou celui de la Lionne propriété de la ville de Sorgues. Mais les concessionnaires des carrières ne laissent pas toujours les sites dans le meilleur état en quittant les lieux. C'est ce qui se passe au plan d'eau de la Grande Bastide, à Cheval-Blanc, où son maire [Christian Mounier](#) a saisi la justice dans le différent qui l'oppose à l'ancien exploitant [Durance Granulats](#).

Sur ce dossier on pourrait d'ailleurs s'étonner que les associations écologiques, si prompt à se mobiliser, n'aient pas fait entendre leurs voix ?

Ecrit par le 6 février 2026

Pour en savoir plus sur ce sujet :

[À Cheval-Blanc, la colère du maire contre Durance Granulats concernant le plan d'eau ne s'éteint pas](#)

Une opportunité ou une galère ?

Quand ce n'est pas la justice qui est appelé à trancher, la question du devenir de ces plans d'eau n'en reste pas moins un vrai sujet pour ne pas dire une préoccupation pour les collectivités qui en ont la charge. A Sorgues, avant de devenir un lieu de détente et d'hébergement insolite, le lac de la Lionne était devenu un endroit insalubre et peu fréquentable. Même les pêcheurs ne s'y risquaient plus beaucoup. La mairie, qui en est propriétaire a dû évacuer près de 100 m³ de déchets et sécuriser le site avant de le louer - pour une durée de 30 ans - à la société [Coucoo Cabanes](#). Cette société qui exploite aujourd'hui 5 domaines en France, a investi à Sorgues 4 millions d'euros pour construire 20 cabanes sur ce plan d'eau de 10 hectares. Louées d'avril à octobre, ces cabanes flottantes ou sur pilotis sont totalement intégrées à la nature.

Ecrit par le 6 février 2026



Gaspard de Moustier l'un des deux dirigeants et fondateurs de [Coucoo Cabanes](#)

Pour [Gaspard de Moustier](#), l'un des deux co-fondateurs de la société, son offre se construit autour du bien-être et du respect de la nature. Plus tendance c'est difficile. Se qualifiant volontiers « d'utopistes raisonnables », la démarche de ces entrepreneurs s'appuie sur des principes qui les engagent. Outre l'attention apportée au respect de la nature environnante, la société fait appel à des fournisseurs locaux et en particulier pour les repas qui sont livrés aux clients. Les cabanes ne sont pas équipées de cuisines, comme dans les hôtels. C'est aussi le moyen de limiter l'impact sur un environnement particulièrement fragile comme les milieux aquatiques. La société a créé, sur le site de Sorgues, 25 emplois et estime que les retombées économiques directes sur le commerce local sont de l'ordre de 0,5 M€ par an. Avec un taux d'occupation de 85 % la société annonce un CA annuel de 1,7 M€.

Ecrit par le 6 février 2026

D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville

Pour [Thierry Lagneau](#), le maire de Sorgues, c'est un aménagement qui respecte la nature et qui est valorisant pour la ville. « C'est une reconversion pertinente et utile », précise-t-il. Au-delà des retombées économiques ce projet semble cocher toutes les cases, à commencer par la réhabilitation d'un lieu qui créait des nuisances de toutes sortes. D'une vilaine cicatrice dans le paysage cette ancienne gravière est devenue un atout pour la ville. Thierry Lagneau, estime qu'il s'agit là « d'un outil de communication et qui apporte de vraies retombées à l'économie locale ». La vélo route, baptisée [ViaRhôna](#), qui relie les berges du lac Léman à celles de la méditerranée, a la bonne idée de passer à toute proximité du lac de la Lionne ce qui peut en faire un gite d'étape de choix. « Pertinent et utile » disait-il.

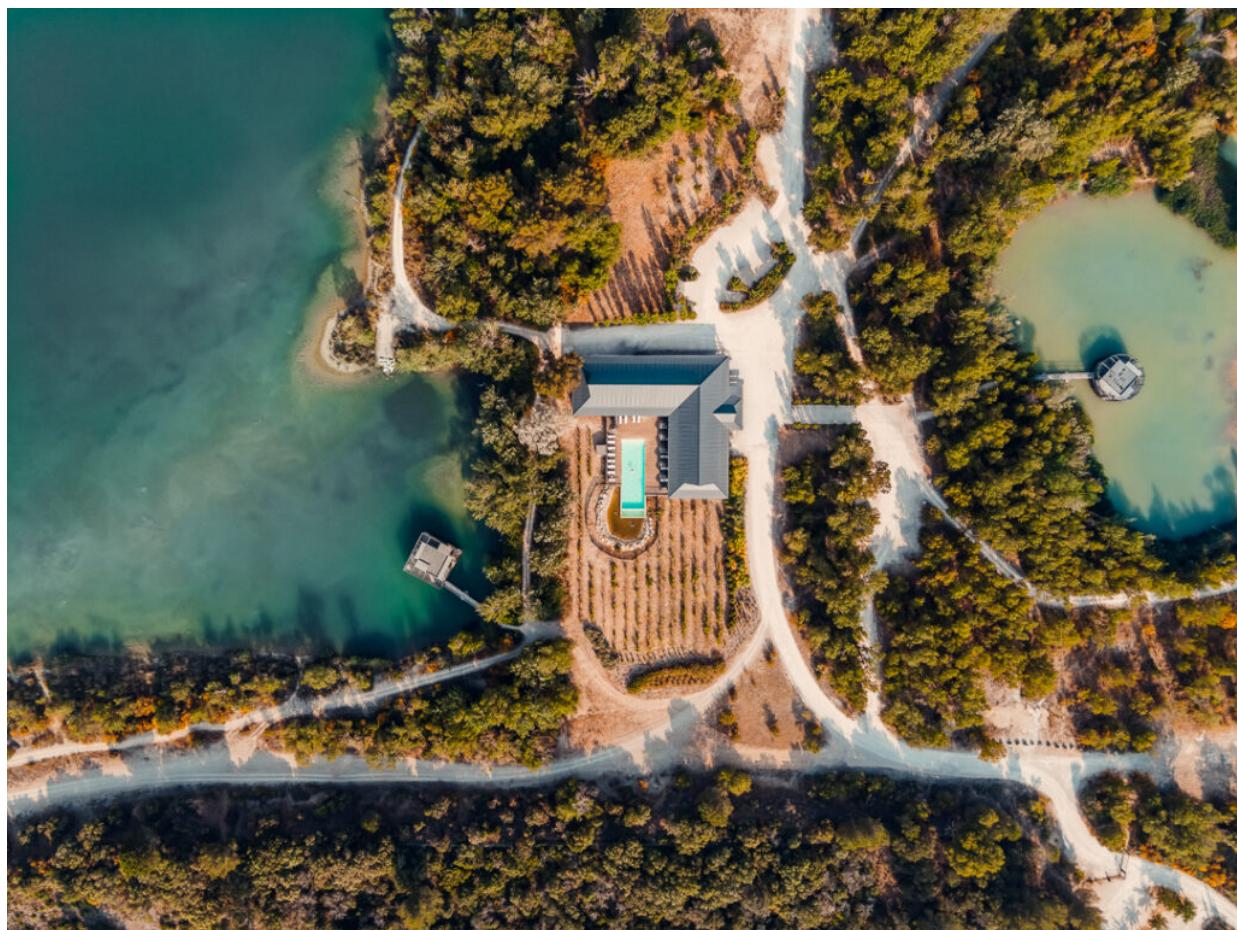


Thierry Lagneau, Maire de Sorgues

Ecrit par le 6 février 2026

Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans

Mais la réhabilitation d'une ancienne gravière nécessite une détermination et un investissement en temps importants. Entre la décision du projet et son ouverture il faut au minimum entre 3 et 4 ans. « C'est long, parfois épuisant quand on sait à quel point ce sont des petits projets à taille humaine très engagés et respectueux de l'environnement, mais c'est le temps nécessaire pour faire des projets exceptionnels » précise Gaspard de Moustier. Même son de cloche du côté de Cheval-Blanc où Christian Mounier, son maire, estime que plusieurs années seront nécessaires à la conduite du projet d'aménagement du plan d'eau de la Grande Bastide, et cela une fois que l'ancien exploitant aura remis le site en l'état... Sur cette ancienne gravière de 30 hectares dont l'exploitation a cessé en 2021, il est prévu sur une partie d'aménager une plage de 1km destinée à la baignade et à la pratique de sports nautiques non polluants. L'autre partie serait plutôt destinée à la création d'un espace naturel réservé aux promeneurs. Il est à noter que ce plan d'eau jouxte un camping de 500 places, ce qui constituerait un espace touristique d'importance pour l'économie locale.



Cabanes des grands cépages à Sorgues

En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking

Ecrit par le 6 février 2026

Mais pour l'instant Christian Mounier reconnaît qu'il est encore difficile de se projeter dans le futur de son projet. « Nous devons d'abord régler le différend avec l'ancien exploitant de la gravière » précise-t-il. L'édile de Cheval-Blanc tient particulièrement à l'aménagement de ce plan d'eau. « Nous avons là un site exceptionnel : pas d'autoroute ou de ligne TGV à proximité encore moins de ligne à haute tension, et avec pour horizon d'un côté le petit Luberon et de l'autre les Alpilles, c'est unique ». En attendant la ville a fait l'acquisition d'un terrain de 6 hectares situé à proximité pour un futur parking. On est sur les starting-blocks.

L'agence de développement économique Vaucluse Provence Attractivité accompagne la ville de Cheval Blanc dans ce projet qui ressemble, il faut bien le dire, à une course à obstacles.



Gravières de Mallemort

« Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel »

De son côté le [SMAVD \(Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance\)](#) qui a la gestion du bassin de la basse Durance et pour mission la sauvegarde et la valorisation de cet espace naturel, voit ce type de projet d'un bon œil. « Nous chercherons toujours à encourager les projets qui peuvent avoir une dimension écologique et de préservation du milieu naturel » affirme [Julien Gobert](#), directeur domaines administration finances et informatique du syndicat mixte.

L'eau peut être un atout important pour ne pas dire central dans l'attractivité touristique des territoires.

Ecrit par le 6 février 2026

La pratique d'activités nautiques en eau douce peut également constituer une vraie alternative à celles proposées par les stations balnéaires. De plus les eaux de ces anciennes gravières, qui en raison de leur charge minérale et/ou la présence d'un plancton particulier sont bleues turquoises, elles ont de quoi attirer en nombre les touristes mais pas que...

Vidéos : [Cabanes des Grands cépages](#)

Pour en savoir plus :

Les cabanes des grands cépages : www.cabanesdesgrandscepages.com

Le syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance : www.smavd.org

Le lac de Peyrolles géré par la Métropole Aix Marseille Provence : culture-sport-nautisme-et-grands-evenements/equipements-dinteret-metropolitain-sport/lac-de-peyrolles/

« Terroirs en fête » s'enracinent en Vaucluse

Ecrit par le 6 février 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse organise la 6e édition, les 10 et 11 juin, de cet évènement convivial avec comme ambassadeur de prestige, le chef aux 3 étoiles Glenn Viel.

A Châteauneuf-de-Gadagne, [le Parc de l'Arbousière](#) et ses 4 hectares de pinède ombragée vous attendent le 2ème week-end de juin pour avant-goût d'été en Vaucluse avec 130 producteurs de fruits et légumes, vins, miels, bières, artisans, éleveurs et professionnels des métiers de bouche.

« Etre attaché au terroir, pour un chef, c'est entre ancré dans un territoire, participer à l'économie locale. L'alimentation, c'est vital. Nous devons donc garder le contact avec ceux qui nous nourrissent » explique le plus jeune chef triplement étoilé de France, qui officie dans le restaurant gastronomique [l'Ousto de Baumanière](#). Un établissement de luxe des Alpilles qui, depuis 1969, a accueilli Elizabeth II, la Princesse Grace de Monaco, Clark Gable, Winston Churchill, le président Pompidou, Jean Cocteau, Paul McCartney et Brad Pitt.

Ecrit par le 6 février 2026



Glenn Viel, chef 3 étoiles de l'Ousto de Baumanière accompagné de Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

La présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni a insisté sur les nouveautés de cette édition 2023 : d'abord, le samedi, elle débutera à 16h pour éviter les plus grosses chaleurs et continuera jusqu'à minuit avec 3 restaurants, 3 food-trucks ([La Farigoule du jeune Guillaume Prévost](#), [Le P'tit camion](#) du président des disciples d'Escoffier et [la Cara Bistrot](#)), un bar à vins et un DJ pour animer la nocturne jusqu'à minuit. Il y aura des navettes pour accompagner les visiteurs jusqu'aux deux parkings gratuits de 700 et 200 places. Sont prévus également pour les plus jeunes, une ferme pédagogique avec 200 animaux, un bus rouge du Ministère de l'agriculture qui informe sur les métiers de l'agriculture, avec un espace « Orientations » des filières et des simulateurs de conduite de tracteurs. Et le dimanche, de 9h à 19h, le parrain de « Terroirs en Fête » échangera avec les visiteurs, dédicacera son livre « Dans la tête de Glenn Viel » édité par « Le cœur des chefs » et acceptera même de faire des selfies.

Christian Mounier, le conseiller départemental en charge de l'agriculture a insisté : « C'est la 1ère économie de notre département. Les paysans entretiennent les espaces, les paysages, ils nous nourrissent. Avec la crise sanitaire, les consommateurs ont compris que les producteurs locaux étaient les seuls à assurer notre alimentation en toute confiance. « Nous attendons ce rendez-vous avec plaisir

Ecrit par le 6 février 2026

pour mettre en valeur leur savoir-faire ».



La Farigoule du jeune Guillaume Prévost

Quant à Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, elle s'est félicitée de cette « vitrine » que constitue l'opération « Terroirs en fête ». Et elle a annoncé le lancement dès ce 1er juin du tout nouveau « drive fermier » sur internet. « Vous vous rendez sur la plateforme 'endirectdenosfermes84.drive-fermier.fr', vous choisissez la date et l'heure de livraison, vous faites votre choix en fruits, légumes, viandes, charcuteries, fromages et vins, vous payez en ligne. Le facteur viendra chez vous, vérifiera avec vous que ce sont bien les produits que vous avez commandés, que la chaîne du froid a été respectée. Après, vous n'aurez plus qu'à vous régaler ! Jusqu'à fin août la livraison sera gratuite, grâce à un partenariat avec La Poste et dès septembre, elle coûtera 5 euros ».

Avant de conclure cette conférence de presse de présentation, Glenn Viel a rappelé qu'il avait raté le brevet des collèges « Du coup, grâce à, ma passion pour la cuisine, à mes étoiles au Michelin, je prends

Ecrit par le 6 février 2026

ma revanche sur ma scolarité. Ceux qui pensent qu'ils sont arrivés, en fait ne sont pas partis. Dans ma brigade aux Baux-de-Provence, nous sommes 67. Chacun a sa partition à jouer pour mettre en musique les recettes. Parfois, il faut des mois de travail pour concocter, concevoir et dresser une assiette, c'est un travail d'équipe et de longue haleine. Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».



Le P'tit Marcel du P'tit camion

Dominique Santoni a conclu : « On a tous envie de bon, de vrai, d'authentique. Avec Glenn Viel nous avons une référence de la gastronomie, un membre du jury de Top Chef à la TV. Il donnera plus de visibilité à « Terroirs en Fête ». C'est un rendez-vous festif, familial, populaire, joyeux et gratuit où vous pourrez goûter notamment Burlat, Garriguettes et grands crus qui sont l'excellence du Vaucluse.

Contacts : terroirsenfeteenvaucluse.fr

© Département de Vaucluse

Ecrit par le 6 février 2026

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79^e Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Ecrit par le 6 février 2026

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citadins, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs, les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citadins doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison est-ouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on

Ecrit par le 6 février 2026

manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'après-guerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sécheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculiteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller

Ecrit par le 6 février 2026

départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont déperir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau - pour les paysans, les cultures, les potagers - et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau

Ecrit par le 6 février 2026

dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sécheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.